



LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

La voix des familles

1.1 Quelle place accorderez-vous aux unions d'associations familiales chargées de représenter officiellement l'ensemble des familles, dans les différentes instances de décision ?

Réponse : Il est important pour moi que ces unions d'associations familiales soient représentées dans toutes les structures de concertation traitant de tous les domaines concernant la famille, car ce sont elles qui œuvrent au quotidien sur le terrain et connaissent le mieux les problèmes, les besoins, les attentes des familles.

A mes yeux, la nomination d'une ministre déléguée à la famille, Dominique Bertinotti, par le nouveau gouvernement, est un signe positif, qui prouve l'importance de ce sujet.

L'organisation territoriale

1.2 Entendez-vous faire évoluer la loi du 16 mars 2010 :

- ▶ Maintiendrez-vous l'échelon départemental ? Si oui, avec quels domaines d'attribution ?
- ▶ Comptez-vous rétablir la clause de compétence générale pour l'ensemble des échelons, ou, tout du moins, permettre l'intervention de plusieurs niveaux de collectivités territoriales pour financer en commun des réalisations dans le champ de la politique familiale et sociale ?

Réponse :



François Hollande avait promis de revoir ce volet de la réforme territoriale et de conserver l'échelon départemental, qui permet, selon moi, une proximité et une réactivité dans des dossiers. La loi 2010 sera donc, à juste titre modifiée, sur ce volet. Les changements seront débattus par la nouvelle assemblée, ce qui me semble essentiel, car beaucoup de domaines étaient fragilisés par cette réforme (politique volontariste des collectivités territoriales, diminution de leurs ressources et donc des subventions, problèmes futurs pour tout le milieu associatif...).

1.3 Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) ?

Réponse :

Même si pour moi, comme je l'ai dit précédemment, je pense indispensable de soutenir ces unions, il faudra bien sûr en débattre au sein de mon groupe, si je suis députée. Je ne pense pas que cette proposition pose problème.

Les instances nationales

1.4 Êtes-vous d'accord pour que les travaux du HCF soient présentés une fois par an, lors d'une réunion de l'ensemble des membres à Matignon, sous la présidence du Premier ministre ?

Réponse : Oui

1.5 Vous engagez-vous à la nomination d'un ministre en charge de la famille ?

Réponse : ce n'est bien sûr pas de la compétence d'une députée, mais j'ai dit tout le bien que je pensais de la nomination de Mme Bertinotti. C'est donc déjà chose faite !

Les grands principes de la politique familiale

2.1 Partagez-vous cette analyse de l'UNAF sur les clés de réussite d'une politique familiale ?

Réponse : C'est évident. Pour moi qui suis à la fois mère de 3 enfants, grand-mère et enseignante, je ne puis qu'adhérer à cette analyse. La politique familiale doit être soutenue et aidée, pour résoudre des problèmes auxquels nous sommes confrontés tous les jours. Face à



certaines difficultés des familles, petite enfance, éducation et logement sont notamment des domaines dans lesquels on doit faire le maximum.

2.2 Défendez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ?

Réponse : Oui, cela fait partie de ce que je défends chaque jour.

Des allocations familiales universelles et non imposées

2.3 Garantisseriez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

Réponse : je ne peux seule garantir ce domaine.

2.4 Les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantisseriez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

Réponse : Je le souhaite, mais ma réponse ne peut être que la précédente...

2.5 Êtes-vous favorable au maintien des allocations familiales au dernier enfant d'une fratrie ?

Réponse : Oui.

La réduction des déficits publics et le financement de la protection sociale

2.6 Quelles mesures allez-vous prendre pour réduire le déficit public ?

Réponse : Des mesures ont déjà été annoncées en ce sens par le Président et son 1^{er} ministre. Le désendettement de notre pays doit être accompagné par une politique de croissance, de réindustrialisation et de justice fiscale.

2.7 Plus précisément, en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale, modifieriez-vous les sources et les niveaux de financement ?



Réponse : une fois de plus, il me semble que la concertation avec les partenaires sociaux est un incontournable. Si l'on doit répondre de suite, cela voudrait dire que la concertation est inutile... Cependant, je pense qu'il faut impérativement garantir les ressources et la pérennité de la Sécurité Sociale et faire en sorte que l'accès aux soins pour tous et partout soit garanti. On était en train de mettre en place une médecine à 2 vitesses ; c'est intolérable. De nombreuses familles n'ont plus les moyens de se soigner ; leurs enfants ne peuvent porter de lunettes à cause de problèmes financiers ; pour les dents, c'est pareil !!!

2.8 En ce qui concerne plus spécifiquement la « branche famille », vous engagez-vous :

- ▶ à mettre fin au transfert des dépenses au détriment de la « branche famille » ?
- ▶ à garantir le maintien du niveau de financement ?

Réponse : oui, voir réponse précédente

Une fiscalité juste et équitable pour les familles

2.09 Prévoyez-vous une réforme fiscale ?

Réponse : Oui, ça a déjà été annoncé et c'est à mes yeux indispensable. Actuellement, plus on est riche et moins on paie d'impôts en proportion. C'est inacceptable. Il faut de l'équité. Par ailleurs, les « cadeaux fiscaux » ont privé l'Etat de ressources qui auraient été bien utiles aux familles...

2.10 Si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux, les éventuels « impôts verts » ?

Réponse : Cette question fait appel à des points très précis qui devront être débattus au Parlement.

2.11 En particulier, en ce qui concerne l'IR :

- ▶ Prévoyez-vous une retenue à la source ?
- ▶ Maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?
- ▶ Envisagez-vous de modifier le montant du plafond de la somme des déductions fiscales ?
- ▶ Envisagez-vous d'ajouter une (des) tranche(s) supplémentaire(s) ?



Réponse : Je pense que les enfants doivent être pris en compte dans le calcul de l'impôt, mais ceci aussi doit être débattu. Quant à la TVA dite « sociale », alors qu'elle était « anti sociale », elle n'existera pas et c'est une bonne chose, car c'est le plus injuste des prélèvements. Les tranches seront augmentées ; c'est prévu et ça aussi, ça va dans le bon sens et exprime une justice sociale.

2.12 Envisagez-vous d'instaurer une TVA sociale ? Si oui, selon quelles modalités ?

Réponse : Non, fort heureusement ; je viens de l'évoquer.

Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales

2.13 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Réponse : La loi « handicap » va être revue ; tant mieux ! La population vieillit ; il faut que cela se passe dans les meilleures conditions, tant pour nos aînés que pour leurs familles et les personnels qui travaillent auprès d'eux, car eux aussi, sont « compressés » par le temps qu'on leur accorde, qui est minuté !!! Il faudra veiller à l'évolution de la réforme territoriale, afin qu'elle ne pénalise pas ce domaine. Déjà, l'échelon départemental qui « reste » est un bon point.

2.14 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?

Réponse : Il faut avancer dans le domaine des aidants familiaux et prévoir un financement conséquent, car il n'y a pas assez de places dans les foyers de vie. Les personnes handicapées qui vieillissent trouvent difficilement des places après leur travail en ESAT.

2.15 Quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Quels dispositifs de soutien effectif vous engagez-vous à mettre en place ?

Réponse : Comme je l'ai dit, tout est à reprendre et la nouvelle loi « handicap », qui sera votée, devra avoir été écrite après une réelle concertation avec les structures concernées par ce domaine.

2.16 Quels seront les financements de ces politiques ?



Réponse : La politique fiscale qui permettra de récupérer des moyens, permettra aussi de financer une politique familiale et en faveur des personnes handicapées, plus juste et équitable.

Le droit de la famille

3.1 Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ?

Notamment :

- ▶ Êtes-vous favorable au mariage de personnes de même sexe ?
- ▶ Comptez-vous réformer le PACS ? Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?
- ▶ Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Êtes-vous favorable à son accès aux couples de même sexe ?
- ▶ Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?

Réponse : Oui, quitte à ne pas être d'accord avec vos propositions. Même si je suis mariée depuis presque 30 ans et suis le symbole du couple classique avec mes 3 enfants, dont je suis très fière, je pense qu'il ne faut pas mettre au ban des couples qui ne sont pas comme le mien, car les enfants en pâtiraient. De toute façon, les personnes homosexuelles qui veulent adopter peuvent le faire par des moyens détournés ; est-ce une solution sereine ??? Le principal est pour moi que les enfants soient heureux et aimés, mais il faut bien sûr un modèle masculin et féminin aux enfants (oncle, tante...). Je suis prête à échanger avec vous.

3.2 Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ? Plus particulièrement, reviendrez-vous sur les conditions d'accès aux différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (couple de sexe différent, vivant et en âge de procréer, dont l'infertilité est due à des raisons médicalement constatées) ? Autoriserez-vous la gestation pour autrui ?

Réponse : pour moi, la procréation médicale assistée ne peut avoir lieu que pour des cas médicaux avérés.

Améliorer le pouvoir d'achat des familles



4.1 Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre l'augmentation de ces dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants ?

Réponse : toute la politique du gouvernement devra être axée sur l'augmentation du pouvoir d'achat des plus faibles, alors que ça a été le contraire pendant des années. Tous les jours, je rencontre des travailleurs pauvres, des familles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins vitaux. L'Etat a transféré ses responsabilités sur les collectivités territoriales alors que c'est bien de sa compétence. Augmenter le pouvoir d'achat des familles, c'est aussi relancer la croissance. Le 1^{er} ministre a déjà annoncé des mesures en ce sens, notamment avec la suppression de la « TVA sociale » et l'augmentation de l'allocation rentrée scolaire.

4.2 Quelles sont vos propositions pour que les familles retrouvent du pouvoir d'achat ?

Réponse : voir réponse précédente avec bien sûr, le développement économique et la réindustrialisation du pays (moins de chômage...)

4.3 Comment lutterez-vous contre l'érosion des prestations familiales ?

Réponse : Il faut qu'elles évoluent avec le coût de la vie.

Prévenir le surendettement

4.4 Pour lutter contre le surendettement, mettez-vous en place, au moyen de la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

Réponse : Oui, il est indispensable, pour aider les familles elles-mêmes à ne pas se surendetter et éviter que les annonces alléchantes ne les plonge dans des situations insurmontables. Il faut un dispositif législatif, qui borde toute exploitation de ce fichier.

Un accès à un logement décent et de qualité pour toutes les familles

4.5 Comment augmenterez-vous la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?

Réponse : Dès 2013, c'est prévu. Il faut diversifier les types de logements, en construire davantage en répondant aux besoins. C'est ce qu'on fait sur Vitry. Chaque famille doit pouvoir avoir un logement



décent, à des prix décents qui permette aux enfants de vivre et apprendre dans des conditions dignes. L'encadrement des loyers répondra en partie au problème financier. Le problème est que l'APL ne prend pas en compte les charges, ce qui pèse lourd dans le budget des ménages. Il vaut parfois mieux un logement dont le loyer est un tout petit plus élevé, mais qui bénéficie d'une APL en rapport. Il faut aussi que les logements soient correctement isolés et donc moins coûteux. Tout ceci doit être revu.

4.6 Comment assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

Réponse : La diversification des logements dont j'ai parlé ci-dessus est indispensable. L'obligation aux communes d'un parc social répondant aux besoins doit être effective. Comment peut-on accepter qu'une commune riche puisse s'exonérer de ceci grâce à une obole ????

4.7 Sur quels montants annuels d'engagements financiers de l'État (allocations logement et aides à la pierre) vous engagez-vous ?

Réponse : Je ne peux m'engager. Tout ceci sera discuté à l'Assemblée.

Maîtriser les charges énergétiques

4.8 Quelle politique de tarification des énergies envisagez-vous ?

Réponse : Une politique permettant un « minimum vital » d'énergie à des prix les plus réduits possible est indispensable. Il faut taxer ceux qui dépensent sans compter. Une pédagogie d'économie d'énergie est également nécessaire. Mais il faut aussi, je l'ai dit, mettre en place une politique d'isolation des logements, par des aides substantielles.

4.9 Quelle sera votre politique d'amélioration de la performance énergétique des logements ?

Réponse : voir ci-dessus

Améliorer l'accès aux soins

4.10 Quelles actions mènerez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?



Réponse : La politique de santé publique doit être revue. La loi HPST a exclu les plus fragiles des soins. L'accès aux soins pour tous et partout doit être un principe incontournable ; les problèmes financiers ne doivent pas empêcher les familles de se soigner. Quant à la désertification médicale rurale, il faut en limiter les effets, grâce à une politique volontariste de l'Etat. Il faut obliger les jeunes médecins, dont le contribuable a payé les études, à s'installer dans les zones sous dotées, pendant un minimum d'années (5 ans ???). Depuis les 5 dernières années, on a ponctionné les patients, avec des forfaits hospitaliers, les franchises, la ponction d'un € par visite, etc... Tout ceci a éloigné les plus fragiles des soins. Il faut revoir tout ça.

4.11 Pensez-vous que ces dispositions sont à la hauteur des enjeux ?

Réponse : Non, voir ci dessus

4.12 Êtes-vous favorable à ce que les familles qui représentent les usagers à la CNAM participent à l'évaluation de cet engagement de la convention médicale ?

Réponse : bien évidemment

4.13 Si la situation de l'offre de soins en ambulatoire ne s'améliore pas, malgré le dispositif conventionnel, légiférerez-vous sur des mesures plus coercitives ? Lesquelles ?

Réponse : Oui, car il faut que notre grand pays ne continue pas à régresser, comme ça été le cas dernièrement. Il est aberrant que dans notre pays, des gens ne puissent se soigner, ce qui, au final coûte plus cher à tous les niveaux (santé et donc bien être, finances de l'Etat).

L'accompagnement des parents d'enfants en bas âge

4.14 Que ferez-vous pour renforcer les actions visant à soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour au domicile ?

Réponse : une nouvelle politique est proposée par le ministre ; elle sera discutée, mais me semble aller dans le bon sens. Les 1^o années de l'enfant ont un impact énorme sur sa vie future. Investir dans les 1^o semaines est donc un investissement pour l'avenir. Travailler de concert avec les PMI est une bonne chose.



Investir pour la petite enfance

5.1 Combien de nouvelles places d'accueil, répondant aux besoins sur le territoire, vous engagez-vous à créer sous votre mandat ?

Réponse : je n'ai pas à prendre d'engagement sur un nombre précis. Je peux simplement dire qu'il en faut beaucoup plus. Mais il faut aussi augmenter le taux de scolarisation des 2 ans, ce qui a été considérablement réduit ces dernières années !!!

Le choix de mode de garde doit être diversifié, mais le mode collectif doit être aidé au maximum ; il doit garantir une garde possible pour tous. La garde par l'un ou l'autre des parents doit être rendue possible financièrement.

5.2 Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public actuel en matière d'investissement et de fonctionnement ?

Réponse : oui, au minimum !!! Il faut même l'améliorer.

5.3 Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

Réponse : Pour moi, le niveau départemental est le plus adapté, d'où l'intérêt de revoir cette partie de la réforme territoriale telle qu'elle était prévue.

5.4 Maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment ? Avec quels financements ?

Réponse : Oui, car, cela a déjà été dit, les 1^o années de l'enfant sont déterminantes ; le redéploiement des finances publiques, une nouvelle politique fiscale et le changement des priorités peuvent le permettre.

Soutenir les parents

5.5 Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?

Réponse : de nombreux parents hésitent à parler de leurs problèmes ; pourtant les réseaux d'écoute parentale mis en place donnent de bons résultats. Petit à petit, les réticences tombent. En matière de parentalité, chaque « petit pas de fourmi » fait en avant est un grand



pas pour aider les familles. Il faut donc développer ces réseaux, avec l'aide des partenaires concernés.

5.6 Vous engagez-vous à maintenir, voire à renforcer, les financements consacrés aux dispositifs de soutien à la parentalité ?

Réponse : Bien sûr, mais tous ces dispositifs devront faire l'objet de la concertation avec tous les partenaires.

5.7 Vous engagez-vous à garantir la pérennité de ces dispositifs par l'adoption d'une loi ?

Réponse : nous en parlerons à l'Assemblée, mais après avoir procédé à la concertation, dont je parlais. En tout cas, la pérennité de ces dispositifs doit être reconnue.

5.8 Comment entendez-vous organiser la coordination locale de ces dispositifs ?

Réponse : si la politique de parentalité doit être concertée à tous les niveaux, la coordination doit se faire au niveau local, qui est l'échelon de proximité indispensable. Il faut en parler ensemble pour imaginer la meilleure efficacité.

Autonomie financière des jeunes

5.09 Quelle politique globale de soutien financier des jeunes et de leur famille envisagez-vous ? Sur quels financements ?

Réponse : La politique en faveur des jeunes est l'une des grandes priorités du gouvernement. Des propositions ont été faites, mais elles doivent être débattues prochainement. Beaucoup de jeunes sont dans l'incapacité financière de suivre des études, car ni eux ni leurs familles n'en ont les moyens. Pourtant c'est ce qui peut leur permettre d'accéder à l'emploi et à l'autonomie ; je pense qu'il est important qu'ils puissent être autonomes, notamment grâce à une allocation qui serait accordée en fonction des ressources familiales.

5.10 Envisagez-vous d'élargir les critères d'attribution des bourses et d'en augmenter le montant ?

Réponse : ceci sera aussi débattu, mais les conditions d'attribution de bourses doivent être revues, car nombre d'enfants « de classe moyenne » n'ont droit à rien et leurs parents éprouvent des difficultés



majeures à payer leurs études, voire se saignent aux 4 veines et ne s'en sortent plus.

5.11 Quelles actions mènerez-vous pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail ?

Réponse : il faut bien sûr les aider à pouvoir faire des études, mais aussi travailler sur une réindustrialisation, le développement de nouvelles filières dans le développement durable, créateur d'emplois, revoir la formation, qui doit aussi correspondre aux besoins, travailler en relation avec les missions locales, qui s'occupent des 16-25 ans et le monde de l'entreprise, favoriser le parrainage...

Renforcer le lien entre famille et école

5.12 Dans votre projet pour l'École, que comptez-vous faire pour mieux garantir un rapprochement entre familles et école ?

Réponse : pour moi qui suis enseignante, il est évident que les familles et l'école doivent entretenir des relations privilégiées, bien que chacun ait son rôle à jouer et ses compétences. Mais des relations régulières et faciles peuvent aider à l'épanouissement et à la compréhension de l'enfant et de son comportement.

Un accès à une éducation pour tous

5.13 Comment assurerez-vous un accès plus équitable à toutes les formations du secondaire ou aux formations supérieures, quelle que soit la filière ?

Réponse : l'égalité de tous face à l'éducation est pour moi une priorité. 60 000 postes vont être créés en 5 ans, tous métiers confondus. C'est essentiel pour que chaque enfant ait les possibilités d'aller « le plus loin possible ». Il faut aider davantage les établissements dont les publics sont les plus défavorisés. Tous les enfants doivent pouvoir suivre un cursus en fonction de leurs capacités et de leur envie personnelle. Ce ne doit jamais être un choix par défaut, mais un vrai choix. Un jeune ne saurait se détourner de son choix pour cause de problèmes financiers. Les capacités financières doivent être prises en compte et toutes les filières doivent être valorisées.



Nom du candidat : Mariane DOREMUS

Formation politique : Parti socialiste

Le cas échéant :

Département : 51

Circonscription n° : 5°

Contact UNAF : familles2012@unaf.fr

